

PRADES

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

JANVIER 2024



Le mot du Maire



Chères Pradoises, chers Pradois,

Je suis heureux de vous présenter le bulletin municipal qui vous apportera, j'en suis sûr, une foule d'informations sur la vie de notre commune.

En ce début d'année 2024, le conseil municipal des jeunes, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux de bonne année, de bonne santé pour vous et vos proches, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Je salue mes collègues du conseil municipal avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler depuis maintenant un an. Leur implication en tant qu'élus et leur dévouement au service de notre commune sont à souligner et je les en remercie.

Mes remerciements vont aussi aux membres du CCAS, aux employés municipaux, aux gendarmes, aux pompiers et aux associations. Leur remarquable engagement est essentiel.

En outre, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes qui contribuent chaque jour au bien-être dans notre commune, que ce soit par leur travail, leur bénévolat ou leur simple présence bienveillante. C'est cette collaboration qui fait de notre village un endroit spécial, unique et agréable.

D'ailleurs, les jeunes en sont déjà conscients. Ainsi, à travers leur conseil municipal, ils prouvent leur attachement au village, agissent de façon active et positive. Quelle satisfaction de les voir s'investir à nos côtés ! Ils prennent leur rôle très au sérieux : leur assiduité aux réunions et surtout leurs idées pour améliorer la vie de la collectivité en sont la preuve. La randonnée nocturne ce sont eux, la couleur du city ce sont eux, les boîtes et décorations de Noël, encore eux. Nous leur insufflons les valeurs de notre village, le bien-vivre ensemble, le respect. Et qui sait, il y a peut-être un futur maire parmi eux...

Cela m'amène à évoquer nos écoles. Grâce à leurs institutrices et instituteurs, et malgré une baisse significative des effectifs, elles sont toujours pleines d'entrain, soutenues par une amicale laïque extrêmement dynamique. La gaieté, les cris, les rires font partie de la vie de notre village. C'est notre avenir !

Pas d'avenir sans passé ni présent, et nos aînés, dont certains se retrouvent à leur Club le mercredi et le vendredi après-midi, en sont les mémoires, les acteurs, des exemples. Je tiens encore à citer et remercier notre Café associatif très actif, la contribution précieuse de toutes les associations à la vie sociale, culturelle, sportive de la commune qui proposent des animations régulièrement. Merci aussi à nos entreprises agricoles, artisanales, commerciales et industrielles qui constituent un important pôle économique et participent au rayonnement de notre village.

C'est donc grâce à vous toutes et tous que Prades est aujourd'hui une commune qui bouge, s'anime, porte en elle le sens de l'évolution, de la solidarité, et de la fête.



Mais, revenons un peu à 2023, pour nous une année de transition. Nous en avons profité pour effectuer divers travaux d'entretien, de rénovation (bâtiments, mobilier urbain...). Les abords du city Park, qui est terminé et opérationnel, vont être améliorés afin d'inaugurer cet espace au printemps. L'automatisation de notre réseau d'eau potable, la vigilance de nos employés, l'attention des habitants de Prades, nous ont permis de passer facilement la période de sécheresse que nous avons traversée ces derniers mois.

Nous avons également mis l'accent sur la propreté du village avec, entre autres, la pose d'un distributeur de sacs pour les déjections canines sur la place. Le civisme est donc un facteur indispensable pour valoriser ces actions. Je compte sur vous.

Et, en 2024, nous continuerons dans ce sens. Depuis le 1er janvier de nouvelles obligations nous incombent. La loi anti gaspillage et économie circulaire (AGEC) est entrée en vigueur. Les bio déchets devront être compostés.

Nous allons réaliser la réfection des canalisations d'eau potable du hameau de Chassargues, gérer en surface les eaux pluviales, et refaire les voies communales du hameau. Coût des travaux 154285 € : Subventionnés par la DETR : 46285 €, Atout ruralité : 65314 €, région : 11605 € et en fond propre 31081 €.

Par ailleurs, le diagnostic énergétique des écoles est terminé pour un montant de 3924,43 €. Nous allons bientôt lancer les travaux de rénovation. Montant estimé des travaux 365000 € : Subventionnés par les fonds verts : 72500 €, DETR : 109500 €, la région : 110000 € et en fond propre : 73000 €.

Enfin, nous souhaitons étudier globalement la réfection de la place pour la rendre encore plus conviviale et examiner la question des places de stationnement qui commencent à manquer dans le centre bourg.

Dans le domaine des réseaux, bonne nouvelle, la fibre optique arrive...

Bien sûr, le financement de ces travaux et projets nécessitera rigueur, effort pour réussir l'équilibre budgétaire pas si simple à trouver. Mais ensemble nous y parviendrons.

Comme vous le savez sans doute, cette année, le jeudi 18 janvier, le recensement débute. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle d'agent recenseur.

Avant de terminer, je souhaite dédier une pensée émue à celles et ceux qui nous ont quittés. Ils restent dans nos cœurs. Et puisque l'humain est une de nos priorités, le conseil municipal et moi-même avons souhaité mettre à l'honneur, lors de la cérémonie des vœux, les bébés nés en 2023 et leurs parents par de modestes mais symboliques attentions.

Pour conclure, je tiens à vous faire partager mes sentiments à l'aube de cette nouvelle année. J'aborde les mois à venir avec confiance, détermination et enthousiasme au service de vous toutes et tous.

Portez-vous au mieux, prenez soin de vous.

Alain Valette



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 JUILLET 2023

PARTICIPATIONS FINANCIERES

Les participations financières des personnes présentes au repas du 13 juillet 2023 et au voyage qui aura lieu le 07 septembre 2023 à savoir :

Repas du 13 juillet 2023 :

- Adulte : 16,00 euros
- Enfant (jusqu'à 10 ans) 10,00 euros
- Voyage du 07 septembre 2023 à Le Puy en Velay :
- Pour les personnes « ayants droits » 45,00 euros
- Pour les personnes de moins de 68 ans ou autres 75,00 euros

DECISIONS MODIFICATIVES

Budget Principal :

D 637 : Autres impôts et taxes : + 15 000 euros

D 6228 : Divers : - 15 000 euros

Budget Service des Eaux :

D 628 : Divers : - 2000 euros

D 6288 : Autres : + 2000 euros

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS :

Le Maire présente aux membres du conseil municipal les demandes de subventions de diverses associations ainsi que le tableau des subventions versées aux associations des années précédentes.

QUESTIONS DIVERSES :

- Tarif cantine va être multiplié par deux si oubli d'inscription - ordre du jour prochain conseil municipal.
- Départ de Madame Chirouze Aline fin d'année scolaire : Madame Carle Floriane a été recrutée en CDD pour la prochaine rentrée scolaire.
- Les cautions concernant la salle des fêtes ont été augmentées pour les contrats de location signé à partir du 10 juillet 2023.
- Les portails des cimetières 1 et 2 ont été repeints.
- Compte rendu de la visite de Monsieur le Sous-Préfet en date du 21 juin 2023.
- Points sur les travaux de voirie.

SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2023

TARIF CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Suite au courrier de la société « Plein Sud Restauration » en date du 2 Août 2023 ; le Repas servi à la cantine scolaire sera de 4,15 euros à partir du 1er Octobre 2023

TARIF CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 (INSCRIPTION)

Le Maire informe les Membres du conseil municipal, que concernant les inscriptions à la cantine, il y a de nombreux oublis de la part des familles. Cela entraîne des problèmes de fonctionnement pour la bonne gestion de la cantine.

Le Conseil Municipal après discussion décide de doubler le prix du repas non réservé soit : 8,30 euros

PARTICIPATION POUR PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Maire donne lecture du courrier du 12 Juin 2023 concernant l'intervention de la Psychologue de l'Education Nationale concernant le financement de « test psychométrique WISC et matériel pour la psychologue scolaire » pour les enfants de maternelle et de primaire scolarisés sur la commune de Prades ainsi que du mail de la Mairie de Montpezat répartissant les charges.

Une participation de 355,79 euros sera versée, selon un tableau de répartition des frais de psychologie scolaire.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES A PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2023

Le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal de la délibération du 10 décembre 2018 ainsi que du « règlement intérieur de la salle des fêtes » et propose la modification des divers tarifs de location ainsi que la mise en place de caution.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents les tarifs de location de la salle des fêtes applicables pour les contrats signés à partir du 1er Octobre 2023 seront de :

- Location de salle des fêtes - journée - hors week end - (jusqu'à 23 heures 00)
 - Particulier résidant de la commune 140 euros
 - Particulier ne résidant pas sur la commune 280 euros
 - Association siège social à Prades Mise à disposition gratuite
 - Association siège social hors commune, mais dont l'activité et effectif concerne la commune Mise à disposition gratuite
 - Association siège social hors commune 140 euros

- Location de salle des fêtes - Week end (samedi et dimanche)

- Particulier résidant de la commune 250 euros

- Particulier ne résidant pas sur la commune 500 euros

- Association siège social à Prades Mise à disposition gratuite

- Association siège social hors commune, mais dont l'activité et effectifs concerne la commune Mise à disposition gratuite

- Association siège social hors commune 500 euros

PROLONGATION BAIL « CABANE DES CHASSEURS »

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune depuis 1999 met à disposition à titre gratuit un terrain communal au « club de chasse ». Délibération reportée en 2024.

QUESTIONS DIVERSES :

• Rentrée scolaire : 82 élèves - réorganisation des emplois du temps du personnel école/cantine.

• Recensement population 2024 : recrutement personnel en cours du 18 janvier au 17 février 2024.

• Etude en cours pour la mise en place d'antenne téléphonique : pour une couverture parfaite la commune devrait être dotée de 4 antennes - un ordre de priorité doit être établi.

• Demande d'aide exceptionnelle d'un montant de 300 euros par le CEFIP pour diverses animations.



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les travaux du terrain multisports sont terminés.

Un référent « Ambroisie » a été nommé pour représenter la commune de Prades et faire le lien avec diverses administrations.

Le projet concernant la création d'une fresque sur le mur des écoles a été abandonné.

Discussion concernant l'aménagement de la place publique.

SEANCE DU 09 OCTOBRE 2023

DECISIONS MODIFICATIVES

Budget Principal :

Investissement : Recette : 10222 + 1000.00 euros

Dépense : 1641 + 1000.00 euros

Fonctionnement : Dépense : 66111..... +1600.00 euros

Dépense : 6228..... - 1203.00 euros

Dépense : 6238 - 397.00 euros

REGLEMENTS INTERIEURS CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE :

Les règlements de la cantine et de la garderie ont été approuvés à l'unanimité.

MODIFICATION TARIF - SERVICE DES EAUX

Le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal la délibération du 19 avril 2021 et la délibération du 30 Mai 2023 concernant les divers tarifs appliqués pour les branchements d'eau et d'assainissement. Actuellement pour la mise en service aucun tarif n'est prévu.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents, il a été décidé d'appliquer le tarif suivant :

-Une participation forfaitaire de 50 euros sera demandée au propriétaire et au locataire pour la mise en service (installation compteur ou autre).

Cette modification de tarif sera applicable à partir du 1er novembre 2023.

QUESTIONS DIVERSES :

Compte rendu de la sortie de 7 septembre 2023 à Le Puy en Velay - Journée très appréciée par l'ensemble des participants.

Réunion du PNR - prévoir la participation des délégués pour la prochaine réunion.

Salle des Fêtes : le règlement doit être appliqué pour les Associations.

Appel d'offres en cours pour les travaux d'eaux potable et eaux pluviales quartier Chassargues.

Compte rendu réunion « Axione » mise en place de la fibre sur la commune.

Lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de Lalevade concernant la présence d'eau sur la parcelle A 0005.

Toiture à restaurer sur le cabinet infirmier

Travaux pour évacuation des eaux pluviales - traversée de route - chemin de Salyndres

Logements au-dessus de la salle des fêtes : des devis ont été demandés pour le remplacement des portes d'entrées ainsi que pour des radiateurs.

Le relevé d'eau pour la facturation du deuxième semestre 2023 est terminé.

Des barrières provisoires ont été installées à l'entrée du terrain multisport afin que les vélos ne puissent pas y entrer.

Recensement population 2024 : du 18 janvier au 17 février 2024.

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

DECISIONS MODIFICATIVES

Budget Principal

Investissement : Recette : 10222 - 2000.00 euros

Dépense : 2188 + 2000.00 euros

Fonctionnement : Dépense : 6371..... -700.00 euros

Dépense : 6228..... -4000.00 euros

Dépense : 64131 + 2000.00 euros

Dépense : 6453 + 1000.00 euros

Dépense : 6454 +100.00 euros

Dépense : 6488 +900.00 euros

Dépense : 66111 +700.00 euros

Budget Service des Eaux

Fonctionnement : Dépense : 628 -700.00 euros

Dépense : 678 - 700.00 euros

Budget Service Assainissement

Fonctionnement : Dépense : 6155..... -100.00 euros

Dépense : 66111 -100.00 euros

AVENANT N°02 A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE « MNT-CDG07 »

Un avenant N°02 au contrat de Prévoyance N°007182-PVC (Prévoyance pour le personnel communal) a été validé.

PARTICIPATION MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE PAR AGENT POUR 2024.

Suite à une discussion, un tableau concernant les participations par agent sera présenté au prochain conseil municipal.

PARTICIPATIONS FINANCIERES

Concernant le repas du 14 décembre 2023 une participation de 30 euros sera demandée pour les personnes accompagnantes, non ayants droit.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame Terme fait le compte rendu des diverses réunions de la « commission sociale » concernant :

-Repas du 14 décembre 2023 pour les personnes à partir de 72 ans et pour les personnes à partir de 75 ans, repas, colis ou bon d'achat.

-Noël des écoles : un spectacle aura lieu le 11 décembre 2023 « Tour du Monde de Camélia » ; la distribution des goûters par le Père Noël aura lieu le 22 décembre 2023.

-Noël du Personnel : le 21 décembre 2023.

-Conseil Municipal des Jeunes :

- Travail pour la commémoration du 11 novembre 2023

-- Travail en partenariat avec l'Association « Coup de Pouce » de Lalevade pour réaliser des colis enfants.

COMPTRE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organisation d'une marche nocturne le 5 janvier 2024 à 18 heures.

·Vœux le Samedi 13 Janvier 2024 à 18 heures,

·Prévoir inauguration du terrain multisport.

·En 2024, la communauté de communes des sources et volcans doit mettre en place des composteurs partagés, pour les déchets biodégradables.

·Un devis pour réaliser un « Diagnostic de Performance Energétique » pour les deux logements situés au-dessus de la Salle des Fêtes.

· Discussion sur l'entretien du rond-point, affichage.....

·Route de Jaujac – Champgontier

·Nettoyage des trottoirs

·Vitesse ... radar ou autres solutions

·Bulletin Municipal : un seul par an et une feuille d'informations avant l'été

PARTICIPATION MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE PAR AGENT

Le maire informe le Conseil Municipal que la cotisation Mutuelle Nationale Territoriale passera de 1.32 % - sur salaire brut -(taux actuel) à 1.36 % - sur salaire brut - par agent et par mois à partir du 1er janvier 2024 ; il a été décidé que la commune participerait au financement à 95% de la cotisation annuelle fixée par convention avec la MNT - sur salaire brut - par agent et par mois.

MAITRISE D'ŒUVRE SUITE AUDIT ENERGETIQUE ECOLES/CANTINE

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet financier réalisé par le SDE 07 afin de déposer des dossiers de demande de subvention auprès de divers organismes (du département de l'Ardèche, de la Région Rhône Alpes Auvergne, de l'Etat dans le cadre de la DETR, DSIL et FONDS VERT) concernant les travaux à réaliser suite à l'audit énergétique.

Dès réception de cet audit énergétique, la collectivité devra prendre contact avec un bureau d'étude afin de signer une mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux.

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

CONVENTION TYPE D'OCCUPATION DE LOCAUX ENTRE LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE LE COLLEGE DE VALS LES BAINS ET LA COMMUNE DE PRADES

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de signer une « convention type d'occupation de locaux et de mise à disposition du service annexe d'hébergement entre le département de l'Ardèche, le collège de Vals les Bains et la commune de Prades » pour une durée de 4 ans, afin de prendre en charge les repas des enfants de l'école primaire qui vont visiter le collège au mois de juin.

DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

Madame SABATIER Catherine, Adjoint administratif principal 1ère classe a été désignée en tant que coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population 2024.

DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT DE TROIS AGENTS CONTRACTUELS POUR RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Trois agents contractuels seront recrutés pour le recensement de la population 2024 pour la période du 18 janvier 2024 au 17 février 2024 inclus. Ces agents assureront des fonctions d'agent recenseur à temps non complet.

La rémunération de chaque agent sera calculée par référence à l'indice brut 100. La collectivité versera un forfait de 100 euros (cent cinquante euros) par agent, pour les frais de transport. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2024

AMENAGEMENT PLACE PUBLIQUE

Le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser un projet concernant des travaux d'aménagement de la place publique. La place publique ne répond plus aux besoins actuels pour la mise en place de diverses animations et les associations demandent sa réorganisation. Le Maire propose de prendre contact avec un bureau d'étude afin de réaliser une étude de faisabilité pour mener à bien ce projet.

Projet qui sera étudié, discuté et décidé avec l'ensemble des Membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, charge le Maire de :

-Contacter un bureau d'étude afin de réaliser une étude faisabilité afin de définir les besoins, analyser l'environnement, définir les objectifs, évaluer les risques, visualiser le projet dans son ensemble et cela en prenant en compte des paramètres temporels, budgétaires et qualitatifs.

QUESTIONS DIVERSES :

·Echanges, discussions sur la vitesse des véhicules dans les différents quartiers de Prades. Demande la mise en place de passage piéton pour sécuriser les arrêts de bus.

.

·Point sur le personnel cantine

·En 2024, la communauté de communes des sources et volcans doit mettre en place des composteurs partagés, pour les déchets biodégradables.

·Point sur les travaux adduction eau potable Bois la Peyre/Bourienne

·Randonnée nocturne le 5 Janvier 2023 organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

.

Les Pages que vous venez de lire représentent un résumé des délibérations du Conseil Municipal. Le registre avec les délibérations complètes et détaillées est à la disposition du public, au secrétariat de Mairie où toute personne peut en prendre connaissance

ANNIE TERME
Première adjointe aux affaires scolaires et périscolaires,
Affaires sociales, Bibliothèque
Associations



La rentrée scolaire s'est bien passée pour les 82 élèves de Prades. Mais nous risquons de perdre une classe à la rentrée 2024 car les effectifs sont en baisse. Nous lançons un appel aux parents dont les enfants ne sont pas scolarisés à l'école de Prades.

Cette année nous avons réorganisé les services de la garderie. Désormais ce sont Beatrice GINEYS et Maryline CHAZALON qui assurent la garderie à tour de rôle. Quelques petits travaux ont été réalisés dans les locaux : les murs des toilettes de la garderie ont été rénovés et des placards de rangements ont été installés.

Comme chaque année à l'approche de Noël, la municipalité a offert un spectacle aux enfants de l'école : « Camélia » et « son tour du monde » ont fait voyager les petits spectateurs. Le 22 décembre le Père Noël est passé dans les classes pour distribuer les goûters de Noël.

Après une pause cet été, le conseil municipal des jeunes a repris ses activités en septembre. Afin de perpétuer le devoir de mémoire, les jeunes ont participé à la cérémonie du 11 novembre en portant la gerbe et des fleurs aux monuments aux morts et en lisant l'état civil de combattants de Prades morts pour la France. A l'approche de Noël, ils ont participé à l'opération solidaire des boîtes de Noël organisé par l'association Coup de Pouce. Pour commencer la nouvelle année, les jeunes ont organisé le 5 janvier une randonnée nocturne. Ils ont d'autres projets pour la fin de leur mandat qui se termine en juin. Dès septembre de nouveaux candidats CM1 et CM2 pourront se présenter avec de nouveaux projets pour la commune.

Depuis le 1er décembre, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h à 11h30. Je remercie Christine SABATON, qui après plusieurs années de bénévolat n'assurera plus la permanence le mercredi. A l'occasion d'Halloween, une animation a réuni une dizaine d'enfants autour de la lecture d'albums et d'un atelier créatif.

La commission d'action sociale a organisé le 7 septembre un voyage au Puy en Velay. Le matin, c'est à bord du petit train que les participants ont découvert le centre historique de la ville. Après un bon repas, ils ont visité la distillerie Pagès pour découvrir les secrets d'élaboration de la verveine du Velay. Ce fut une journée très agréable.

Le 14 décembre ce sont 64 aînés de 72 ans et plus qui ont choisi de se retrouver à la salle des fêtes pour le traditionnel repas de fin d'année. Après un excellent repas, un spectacle conte et chansons assuré par des acteurs de Prades et des alentours a clôturé la journée. Les convives ont particulièrement apprécié ce moment de partage et de convivialité. Les aînés de plus de 75 ans qui n'ont pas participé au repas ont eu le choix entre un bon d'achat ou un colis.

Belle et heureuse année à tous.



Photo rentrée des classes



Noël à l'école de Prades





La commission d'action sociale offre aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Prades ainsi qu'aux collégiens âgés de 12 ans à 15 ans domiciliés à Prades une carte Fnac d'une valeur de 15 € sur inscription à la mairie jusqu'au 15 février. Les cartes seront à retirer en mairie du 1er au 31 mars 2024.



Cérémonie du 11 novembre



Préparation des boîtes de Noël



Visite à l'association coup de pouce



Animation "Halloween" à la bibliothèque



Départ de Christine de la bibliothèque



Sortie au Puy en Velay le 07 septembre





Repas des aînés le jeudi 14 décembre



Préparation des colis par les membres de la commission sociale de Prades

Les employés récompensés à l'occasion des fêtes de fin d'année



GUILLAUME ALLEGRE
Adjoint en charge de L'eau/Assainissement
Travaux
Voirie communale et rurale
Urbanisme, Agriculture



Au cours de l'été et l'automne de nombreux travaux ont été réalisés.

La rénovation de la chaussée quartier Baza, la montée du cimetière n°3 en enrobé, en collaboration avec la communauté de communes.

La salle des fêtes a été entièrement repeinte.

Malgré la sécheresse aucun manque d'eau n'a été constaté durant ces derniers mois. La télégestion permet de voir en temps réel les éventuelles fuites ou surconsommations inhabituelles qui pourraient créer une baisse anormale des réservoirs.

Le city stade a été achevé pour le bonheur des sportifs. Des barrières ont été mises en place à l'entrée afin que les vélos et motos ne puissent plus y entrer et dégrader le gazon synthétique.

Quelques petits travaux ont été réalisés au captage de Vesseyre, les réservoirs de Chassargues ont été entièrement nettoyé cet automne.

Au printemps les travaux de réfection des canalisations d'eau potable des hameaux du bois la Peyre et Chassargues vont être réalisés, les eaux pluviales seront gérées en surface. Le goudronnage en enrobé des voies communales de ces hameaux se fera dans la foulée.

Un audit énergétique des bâtiments scolaire a été réalisé avec le SDE.

Un état des lieux de notre réseau d'assainissement collectif est en cours en collaboration avec le SDE.



TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

Réfection salle des fêtes qui a été entièrement repeinte

Aménagement du city park;

nettoyage des réservoirs à Chassargues

Pose de mobilier urbain, réfection des murs dans les locaux de la garderie; Elagage



EVELYNE NEYRAND COUDENE

Adjointe en charge

Cimetières

Affaires sociales

Associations

Animations / communications

Espace public/ bâtiments communaux

Sentiers de randonnée



Cette année sur Prades, il y a eu beaucoup de moments festifs proposés par diverses associations :

- la randonnée gourmande, la fête de la pomme par Loisirs et culture suivi d'un repas organisé par la gym de Prades
- foire aux fromages, karaoké, vide grenier, castagnade par le comité des fêtes de Prades
- au mois d'octobre, une pièce de théâtre, dans le cadre du festival des jours de la dame
- en novembre a eu lieu une exposition d'art, organisé par Prad'Art associé avec la P'tite Bulle qui participe beaucoup à l'animation du village, avec tous les mois un programme d'activités.

La municipalité soutiendra et accompagnera les initiatives et les projets des associations.

Le conseil municipal et la commission d'action sociale ont servi 250 repas le 13 juillet sur la place du village suivi d'un joli feu d'artifice.

Le 12 juillet, la première séance du cinéma sous les étoiles a été annulé cause météo. Le 11 août, une cinquantaine de personnes sont venus voir « Les petites victoires ». Le cinéma sous les étoiles sera reconduit l'an prochain.

Nous continuerons à entretenir et aménager le village et les hameaux. Nous avons remplacé les poubelles, installé un banc, un distributeur de sacs canin et rénové le mobilier public.

Retrouvez-nous sur Facebook : Mairie de Prades07 et sur notre site internet <https://www.pradesardeche.fr>





RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



Repas du 13 juillet sur la place



Karaoké géant le 05 aout



Feu d'artifice 13 juillet



**Cinéma sous les étoiles:
le 11 aout 2023**



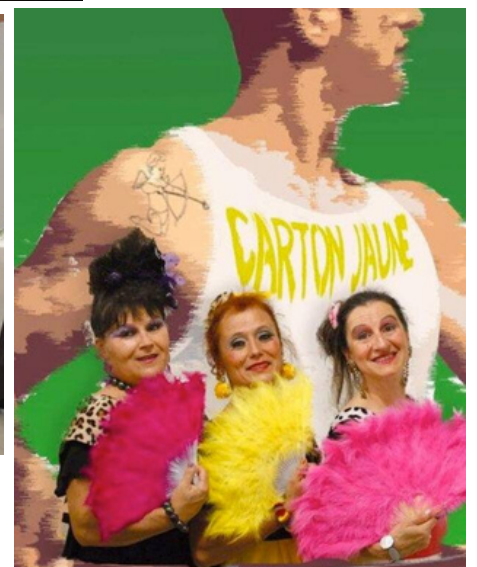
**La Petite môme, fable musicale le 27
septembre 2023
café associatif de Prades**



**Pièce de théâtre " A nos
hommes"
festival des jours de la dame le
14 octobre**



Week end Prad'art les 28 et 29 octobre



RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



Fête de la pomme et des fruits d'automne le 29 octobre



Marché de Noël à Prades le 10 décembre 2023



Recensement
de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
⚠ Le recensement de la population est gratuit !

LE RECENSEMENT DEMARRE LE 18 JANVIER

Notre commune aurait dû être recensée en janvier février 2023.

En raison de la crise sanitaire liée au covid 19, la collecte de toutes les communes a été décalée d'un an.

Le recensement débutera à Prades le 17 janvier pour se terminer le 17 février 2024.

A l'instar de la dernière collecte, vous pourrez vous recenser directement sur internet.

Nos trois agents recenseurs pour cette nouvelle campagne sont Mme VIDAL Romane, Mme ROBERT Stéphanie, Mr ETIENNE Aurélien.

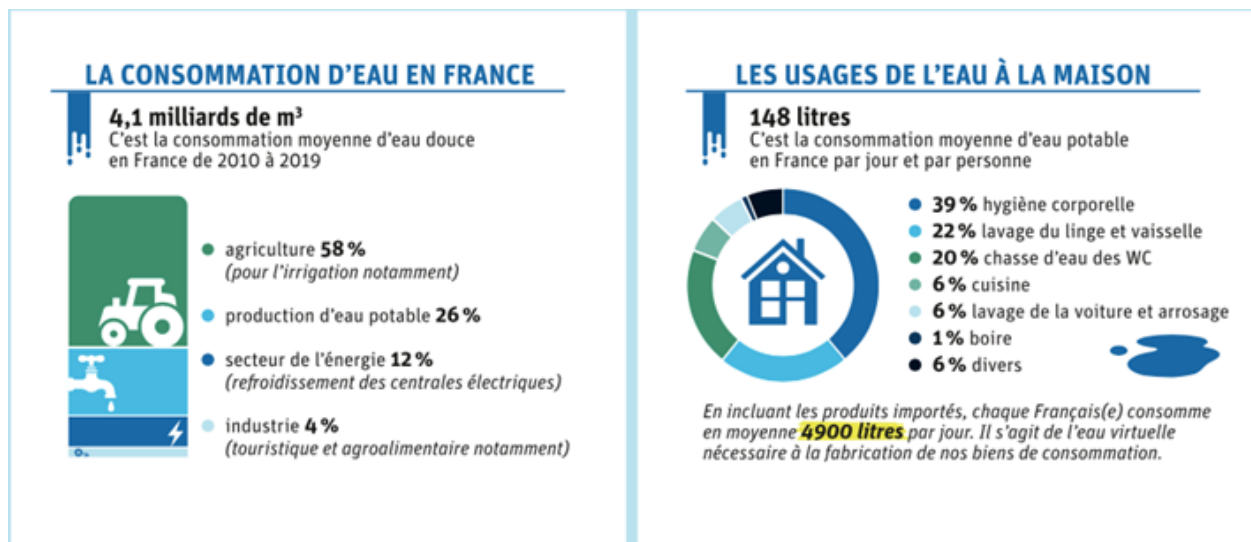
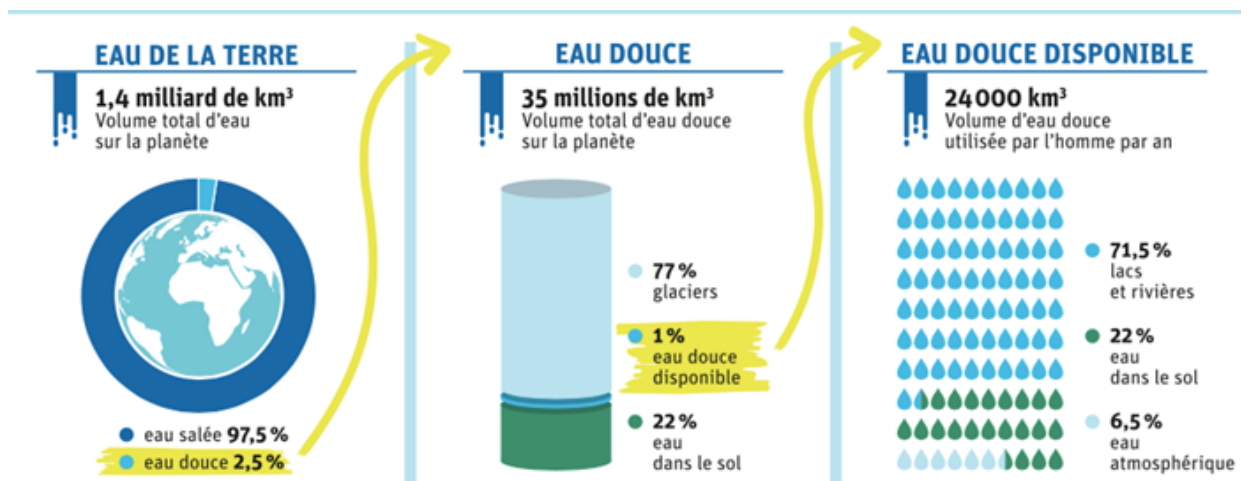
Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



L'EAU, UNE RESSOURCE RARE ET PRÉCIEUSE

l'eau douce se raréfie sous l'effet du dérèglement climatique et sous la pression de toutes les utilisations pour satisfaire nos besoins (agriculture, industrie, besoins d'hygiène...)

Comment mieux la préserver?



LES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU

Préserver les ressources en eau est l'affaire de tous, que l'on soit à la gestion d'une collectivité, professionnel de l'agriculture, de l'industrie ou tout simplement citoyen. En voici quelques exemples :



L'EAU, UNE RESSOURCE RARE ET PRÉCIEUSE

Quelques chiffres sur la consommation d'eau et le débit d'eau des sources à Prades

Distribution annuelle (2023) de l'eau par réseau:

- réseau Fiagoux: 5269 m³
 - réseau Chassargues: 12254 m³
 - réseau Laulagnet: 46055 m³
- (se rajoutent 29137 m³ pompés au Puits de Salyndre)

Débits en m³/jour des sources (moyenne) :

entre juin 2023 et septembre 2023 (été)

pour l'année 2023

- | | | |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------------|
| • réseau Fiagoux: | 7,5 m ³ /jour | 10,8 m ³ /jour |
| • réseau Chassargues: | 8,4 m ³ /jour | 21,1 m ³ /jour |
| • réseau Laulagnet: | 111,75 m ³ /jour | 126,5 m ³ /jour |

Ce mois de décembre, nous exploitons toujours le Puits de Salyndre (en pompant 58m³/jour) car les sources donnent très peu d'eau suite à la période de sécheresse.

Vérifiez vos compteurs d'eau!



*Des fuites d'eau après compteur se sont récemment multipliées sur la commune; nous **demandons à tous de contrôler régulièrement votre compteur d'eau**; en absence d'utilisation, il ne doit pas tourner, les chiffres doivent rester identiques!*

COMMUNICATION ENVIRONNEMENT ACTUALITÉS

PLUI : guide pratique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans s'est engagée dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal pour dessiner le cadre de vie du territoire pour les 10 ans à venir.

Le PLUI définit et règlemente l'usage des sols et la destination des constructions, les caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales et paysagères, les conditions de desserte et réseaux.

Le PLUI s'impose à TOUS : particuliers, acteurs économiques;

Les règles du PLUI s'appliquent à tout projet de construction ou d'aménagement, qu'il soit soumis ou non à autorisation d'urbanisme.

Vous souhaitez construire, faire une extension, une piscine, un abri de jardin, créer ou modifier des ouvertures, changer la toiture, installer des clôtures, transformer un local...

Vous devez impérativement consulter le règlement du PLUI en mairie pour connaître le zonage applicable sur votre terrain mais aussi les règles applicables au zonage.

Permanences de l'assistante sociale :

Mme Rachel ABRINES, assistante sociale pour notre secteur Lalevade-Prades propose une **permanence** d'une **demi-journée** par semaine en mairie de Lalevade d'Ardèche.

Pour obtenir un rendez-vous, veuillez appeler le CMS de Vals les Bains au **04.75.87.83.00**

Plateforme Intercommunale du SIDOMSA : Site de PRADES

Ouvert mardi et vendredi matin de 09h30 à 12h00

Service non assuré en cas d'intempéries (pluie, neige)

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés.

Déchets acceptés : végétaux, gravats, placo plâtre et cartons (vidés, pliés déchirés)

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

- QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
- OÙ ?** À la mairie de ton domicile
- QUAND ?** Dès 16 ans
- AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
- POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

18 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



LE COMPOSTAGE C'EST FACILE

LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !

fruits



épluchures

légumes



Le compostage est un processus naturel : tous les déchets organiques sont compostables !



feuilles et fleurs
fânées



pain rassis



filtre et marc
à café,
dosettes

À partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets seront interdits dans la poubelle OM grise.

Pourquoi composter ?

Comment composter ?

- => je respecte la réglementation
- => je réduis la quantité de déchets dans ma poubelle, et les volumes à collecter et à traiter par ma collectivité.
- => j'utilise mon compost directement dans mon jardin, mon potager ou les jardinières

- => Si vous habitez en maison avec jardin, le mieux est ici d'y installer un composteur individuel.
- => Si vous vivez en appartement ou maison de village sans terrain, vous pouvez utiliser une petite poubelle à compost (ou "bio-seau"), afin de récolter vos déchets de cuisine avant de les évacuer dans un composteur partagé et mis à votre disposition dans les espaces collectifs, de votre immeuble en copropriété ou de votre commune ou quartier.



PLUS D'INFOS :
WWW.SIDOMSA.NET

LE COMPOSTAGE C EST FACILE

Que puis-je

La pratique du compostage permet de se procurer un amendement naturel pour ses plantes en pots, jardinières et potagers.

Technique du mille-feuilles :



- diversifier les couches
- faire des couches fines

Une fois par an vous pouvez procéder au vidage complet de votre composteur.

Compostage et prévention

Le composteur est conçu pour accueillir vos déchets organiques ménagers. Il n'est pas adapté pour les grandes quantités de déchets de jardin.

Pensez à apporter vos gros volumes de déchets verts à la déchetterie ou à vous munir d'un broyeur afin de pratiquer le paillage.

Déchets humides ou verts (déchets de cuisine)

- Epluchures de légumes et de fruits,
- Restes de repas (pâtes, riz, plats cuisinés...),
- Marc de café, thé (avec filtres et sachets),
- Fruits et légumes crus, cuits et abîmés,
- Restes de pain, gâteaux...



Conseil :

Les résidus de viande et de poisson peuvent être déposés dans le composteur mais en petite quantité afin d'éviter les odeurs désagréables et les nuisibles.



composter ?

Déchets bruns ou secs (déchets de jardin)

- Feuilles mortes,
- Fleurs et plantes fanées,
- Branchages de petites tailles,
- Paille, mauvaises herbes non montées en graine,
- Tontes de pelouses (en petite quantité),
- Fanes de légumes



Autres déchets

- Essuie-tout et serviettes en papier,
- Vieux terreau de rempotage,



Les utilisations du compost mûr sont multiples

Dans le potager :

pour alléger le sol, vous pouvez l'incorporer en tant qu'amendement organique dans les premiers centimètres de surface. Idéal pour le potager, les haies, ... Mélangez votre compost à la terre mais évitez de planter directement dans le compost.

Sur le gazon :

pour redonner de la vigueur à votre gazon, le compost peut être tamisé en fines couches avec des semences mais également au pied des arbres et arbustes en paillage.

Dans les jardinières :

utilisez le pour le rempotage des plantes en pots et en jardinières (1/3 de compost pour 2/3 de terre/sable) en tant que support de culture.

Pourquoi faire

L'essentiel : le compostage est un procédé naturel qui transforme les déchets organiques en un produit comparable à l'humus : le compost.



La matière organique est décomposée au contact de l'eau et de l'air, grâce à l'action de millions d'organismes (bactéries, champignons microscopiques, vers de terre, cloportes...)

Compostage et prévention

Avez-vous songé :

- à la tonte mulching (laisser sur place des tontes)
- au paillage avec des feuilles, de la tonte, du broyat de branchages aux pieds des arbustes ou dans le potager pour limiter le développement des mauvaises herbes et retenir l'humidité.
- à choisir des plantes à croissance lente

Toutes ces pratiques visent à réduire la production de déchets verts et sont des actions préventives complémentaires du compostage domestique

Pour bénéficier d'une bonne terre, il faut l'enrichir en nourrissant les êtres vivants qui l'habitent.

Le compostage permet d'obtenir en permanence et gratuitement un amendement organique 100% naturel, riche en humus et bénéfique pour le sol et les plantes.

Facile à réaliser : peu de matériel nécessaire, un peu de temps, quelques connaissances techniques et pratiques vous permettront de réussir votre compost.

Pratique : il se fait directement chez soi avec ses propres déchets organiques

Ecologique : il préserve notre environnement en réduisant la quantité de déchets enfouis. Le compost est une alternative aux engrais artificiels.



CONSIGNES DE TRI

LES DÉCHETTERIES

Labégude
St Étienne de Fontbellon
Villeneuve de Berg
Largentière
Coucouron
Cros de Géorand
St Étienne de Lugdarès



LE VERRE

Tous les emballages en verre



LES PAPIERS ET CARTONNETTES

Tous les papiers et cartonnettes



LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Tous les emballages plastiques
Emballages métalliques
Briques alimentaires



LES DÉCHETS ORGANIQUES



COMMUNICATION ENVIRONNEMENT ACTUALITÉS



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**

PROPRIÉTAIRE FONCIER

Je
protège
le potentiel
agricole et la
valeur de
mon terrain

Je le
mets à
disposition
d'un
agriculteur

METTRE À DISPOSITION MON TERRAIN, QUELS INTÉRÊTS ?

Participer au Projet Alimentaire Territorial (PAT) en Ardèche des Sources et Volcans

Louer ou vendre son terrain à un agriculteur, c'est contribuer à la production alimentaire locale. Le territoire a besoin d'installation d'agriculteurs pour favoriser sa résilience alimentaire.

Contrairement aux idées reçues, les porteurs de projets sont nombreux et n'ont pas nécessairement besoin d'importantes surfaces pour avoir une installation viable.

Éviter la perte de valeur de mon terrain et répondre aux obligations d'entretien

La remise en état de parcelles laissées en friche, ça coûte cher ! En étant exploité par un agriculteur, j'évite aussi la perte de valeur de mon terrain et sa dégradation liée à l'enfrichement.

En le mettant à disposition d'un agriculteur, je trouve une solution pour assurer l'obligation d'entretien de mon terrain.

C'est aussi un moyen de conserver un paysage ouvert et de lutter contre le risque incendie, un terrain accueillant une activité permet de se soustraire à la nécessité de débroussaillage dans un rayon de 50 mètres autour des constructions.

Valoriser économiquement mon terrain

Le louer ou le vendre pour un projet agricole, c'est m'assurer un revenu, qui en même temps contribue à la dynamique agricole.

Pour vous orienter dans vos démarches, contacter le service agriculture
de la communauté de communes

cdc@ardechedessourcesetvolcans.com ou 04 75 89 01 48

BRUITS DE VOISINAGE

Petit rappel de la réglementation préfectorale relative aux bruits du voisinage (Arrêté préfectoral n° 2016-048-ARSDD07SE-01 du 17 février 2016) pour le département de l'Ardèche : Les activités domestiques des particuliers (usage d'appareils sonores comme tondeuses, débroussailleuses) sont autorisées :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



-Les activités professionnelles (travaux agricoles, chantiers de travaux publics ou privés etc...) sont autorisées du lundi au samedi de 7h00 à 20h00 et interdites le dimanche et jours fériés

-Pour les activités culturelles, sportives, de loisirs, interdiction de faire du bruit pouvant entraîner une gêne pour le voisinage.

Il est aussi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles :

En vérifiant que vos installations électriques (appareil de climatisation, chauffage, ventilations mécaniques...) ne gênent pas les voisins,

-En ne laissant pas aboyer vos chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive,

-En prévenant les voisins des fêtes organisées chez vous,

-En ne laissant pas marcher vos appareils sonores et audiovisuels à grand intensité si vous êtes dans un immeuble collectif...



Vous souhaitez vous même embaucher une aide à domicile, ou recruter un salarié?

Les particuliers employeurs peuvent **s'orienter vers la FEPEM** (fédération des particuliers employeurs de France : par téléphone au : 09.70.51.50.50 (prix d'un appel local) du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h

par voie postale: Fédération des particuliers employeurs de France
79, rue de Monceau 75008 PARIS

en ligne: <https://particulier-employeur.fr/contact>

Ou bien en contactant l'URSSAF Service CESU: par téléphone au 08.06.80.23.78
par courrier URSSAF -service CESU-63,
rue de la Montat 42961 SAINT ETIENNE

en ligne: sur le site CESU URSSAF



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...

Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**,
gagnez du temps en remplissant **la pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien?

FRANCE SERVICES

L'espace France Services est un guichet d'accueil polyvalent mis en place par la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans. Tout citoyen est accueilli par un agent formé, pour l'accompagner dans toutes ses démarches, le tout, dans un seul lieu, proche de chez lui.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



VOS SERVICES ET PERMANENCES À THUEYTS

France services

adresse : 11 Rue Pouget 07330 THUEYTS

contact : 04 75 39 75 33 ou thueyts@france-services.gouv.fr

horaires : Sur RDV uniquement du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Permanences :

MATIN

APRES-MIDI

Lundi	ASSISTANTE SOCIALE Sur RDV au 04 75 87 83 00	POLE EMPLOI (1 semaine sur 2) En visio, sur RDV auprès de France Services au 04 75 39 75 33 ASSISTANTE SOCIALE Sur RDV au 04 75 87 83 00
Mardi	MISSION LOCALE 1er et 3ème mardi du mois Sur RDV au 04 75 89 20 00 ASSISTANCE SOCIALE Sur RDV au 04 75 87 83 00	ASSISTANTE SOCIALE Sur RDV au 04 75 87 83 00
Mercredi	IMPOTS aux particuliers En visio, sur RDV auprès de France Services au 04 75 39 75 33	
Jeudi	Point Justice - Conciliateur de justice 2ème jeudi du mois Sur RDV au 06 03 59 95 46 UDAF Dernier jeudi du mois Sur RDV au 04 75 64 82 59	
Vendredi	CIDFF 2ème vendredi du mois En visio sur RDV auprès de France Services au 04 75 39 75 33	



Plus d'informations dans votre France services
ou sur www.asv-cdc.fr



ÉCOLE PUBLIQUE

L'école de Prades située au cœur du village accueille chaque année environ 80 enfants. Elle dispose de 4 classes et de deux cours entièrement fermés qui permettent aux enfants de jouer en toute sécurité pendant les récréations, avec également du matériel adapté pour les plus petits.

L'école dispose également d'une salle de motricité, d'un terrain de sport, où les enfants peuvent pratiquer des sports d'équipe, d'une salle de repos pour les plus petits, ainsi que de sa propre bibliothèque (BCD - Bibliothèque Centre de Documentation). Un abri à vélos a été installé à proximité de l'école, qui permet aux élèves de stationner correctement leurs bicyclettes.

Les enfants sont accueillis par une équipe enseignante composée de 4 professeurs dont Mme Elisabeth PASCAL, directrice de l'école. L'école dispose aussi d'une cantine juste en face de l'école maternelle et d'une garderie périscolaire.

Le service de cantine scolaire est géré par la commune de Prades. Le service et la surveillance sont assurés par du personnel communal. La cantine scolaire est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis et éventuellement les autres jours en cas de modification du calendrier scolaire. La fréquentation peut être régulière ou occasionnelle. La cantine scolaire est ouverte de 11 h 30 à 13 h 15.

L'accueil périscolaire est géré par la commune de Prades. Il offre une possibilité de garde, avant et après la classe, aux enfants scolarisés à l'école de Prades.

Horaires d'ouverture de la garderie : le matin de 7 h 30 à 8 h 30

le soir de 16 h 15 à 18 h 30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école de Prades sont invitées à se manifester auprès de la directrice Mme Elisabeth PASCAL (de préférence le jeudi au 04 75 94 11 09 ou les autres jours au 04 75 94 18 51) ou enfin auprès de la Mairie au 04 75 38 03 11.



DEPART A LA RETRAITE D'ALINE

Après 35 années au service de la commune et au service des enfants de la cantine et de la garderie, Aline CHIROUZE a pris sa retraite début juillet.

Le conseil municipal et les employés communaux lui ont souhaité une heureuse retraite au cours d'une soirée conviviale. Après un petit mot du maire, Aline a reçu des cadeaux souvenirs.



Lors de la fête de l'école, ce sont les parents d'élèves qui l'ont remercié chaleureusement.

Les enfants de l'école lui ont fait une petite surprise. Ils lui ont chanté une chanson et offert un joli album rempli de leurs dessins et de leurs mots de remerciements.



Pour son dernier jour d'activité, Aline a été très touchée de voir anciens élèves, parents et élèves réunis devant la garderie pour lui montrer toute leur reconnaissance et leur amitié.

Ce fut un départ à la retraite plein de surprises et d'émotion.



Portrait : Ana-Elisabeth 13 ans lauréate du concours international de Piano 2023

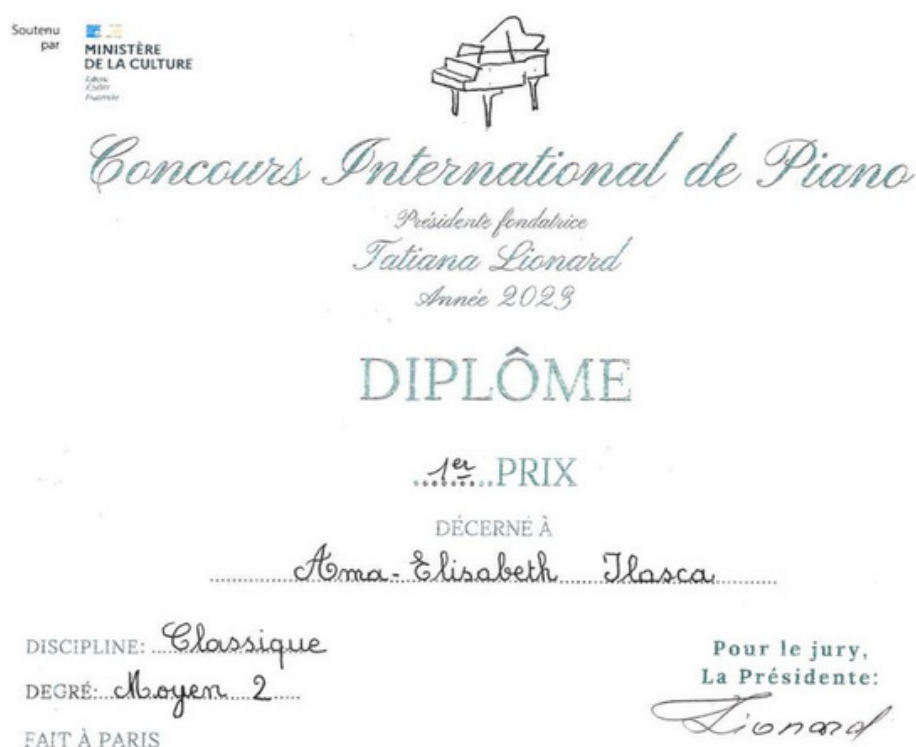


A mes 4, 5 ans, mon père a acheté un piano et on a commencé à jouer ensemble. Après quelques mois, mes parents m'ont inscrite dans un conservatoire où j'ai pratiqué le solfège, la chorale et le piano. J'ai eu plusieurs professeurs de piano. En 2022, nous sommes arrivés à Prades ; j'ai commencé à prendre des cours de piano dans une école de musique d'Aubenas (CEMA).

Là, on m'a proposé de participer au (CIP) concours international de piano. J'ai donc participé à la première étape avec deux morceaux. En étant qualifiée pour la finale à Lyon, je suis partie le 3 juin pour Paris, là j'ai eu le premier prix.

Je remercie donc tous mes professeurs de piano, l'école de musique d'Aubenas, mes parents et Dieu.

Ana-Elisabeth



INFORMATIONS PRATIQUES ETAT CIVIL

- **Horaires de la mairie** : de 8h30 à 12h00 le lundi et vendredi
de 13h30 à 17h00 le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
tél: 04.75.38.03.11
mail: prades.mairie@wanadoo.fr site: www.pradesardeche.fr
- **Liste électorale**: vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom
- **Déclaloc**: déclaration des meublés de tourisme, ce dispositif concerne les locations de courte durée mais aussi les hébergements existants; saisissez le code postal ou le nom de la commune où est situé l'hébergement que vous souhaitez déclarer et laissez vous guider <https://ardeche.declaloc.fr/>
- **Centre aéré intercommunal** situé à Fabras est ouvert pendant les vacances scolaires et tous les mercredis.
renseignements et tarifs au 04.75.37.30.12 ou au 04.75.89.01.48
- **Crèche intercommunale "les mistouflets"** située 64, rue des écoles à Lalevade d'Ardèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 tél pour renseignements et inscriptions: 04.75.87.55.74
la liste des assistantes maternelles agréées sur tout le territoire de la communauté Ardèche des Sources et Volcans peut être demandée auprès du Ram (relais assistantes maternelles) à l'adresse suivante: ram@ardechedesourcesetvolcans.com

ETAT CIVIL

Décès :

09 janvier DE JESUS DA SILVA Rosa veuve RAMOS DA SILVA
05 février DURAND Guy
06 février PELTIER Jacques
02 avril LAURENT André
02 avril PONTIER Roland
07 avril ALBERT Michelle
14 avril CHAMBON Germaine veuve PIQ
28 avril SAURET Yves
07 mai GRICOURT James
30 mai GERMANO Dominique épouse VINCENT
19 juin CROZE Léa veuve VIDAL
07 août CHAUTARD Mireille épouse RENAUD
16 août GELY Georgette épouse AUDIGIER
08 novembre DEMANGET Maxence veuve WALBERT
29 novembre GANDON Catherine épouse TREMBLEY
07 décembre BLACHER Alain
24 décembre RIOU Gérard
24 décembre CONSTANZO Jean Jacques

Mariage :

27 mai DEBELLIS Alexandre et MÉTRAL Anaïs
27 mai LAURENDON Rémy et HUGUENIN Chloé
04 août MARCON Romain et CHARBONNIER Mélanie
19 août ROLAND Dominique et HAON Yvette
16 septembre TAVERNIER Thierry et LE GAL Séverine

Naissance :

29 janvier Roxanne BRUCHON PENALVA
13 mai Zoé DELAYGUE
13 juillet Tinalia BORRIGLIONE
14 juillet Mattéo FARGIER
08 septembre Toni VIGNERON
03 novembre Nolan BRO
29 novembre Lyana MORICARD

LE MOT DES ASSOCIATIONS

LA COMPAGNIE PAS A PAS :

La Compagnie Pas à Pas a repris ses cours en septembre dernier et propose des cours de danse pour tout âge et tous niveaux : Baby Dance, Modern Jazz et Fit Dance.

N'hésitez pas à nous rejoindre, les inscriptions se font toute l'année. Les élèves préparent activement leur spectacle de fin d'année "Fil Rouge" qu'ils présenteront à l'espace culturel de Prades les vendredi 31 mai et samedi 1er juin.

Nous félicitons Louise, qui danse chez nous depuis de nombreuses années, qui a réussi plusieurs auditions en école professionnelle, elle a choisi La Manufacture à Aurillac pour apprendre le métier de professeur de danse, nous lui souhaitons une belle carrière

La Compagnie Pas à Pas propose également des formules anniversaire dans ses locaux pour enfants et également à domicile ainsi que des journées Récréatives pendant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements : 04-75-37-66-63 / 06-81-19-49-78
compagniepasapas@orange.fr <http://www.compagniepasapas.com>



LOISIRS ET CULTURE LALEVADE /PRADES

Encore une année qui se termine sur un bilan très positif pour les 51 adhérents de Loisirs et Culture Avec un nouveau président (Hubert Jarniac) en place de (Alain Valette) que nous remercions pour tout ce qu'il a apporté au fil des ans à notre association. Nous souhaitons bonne chance à Hubert qui a toutes les qualités pour faire perdurer Loisirs et Culture dans la continuité et l'innovation

Près de 500 Km en 42 sorties

Une sortie sur le chemin de Compostelle où les 56 participants ont profité des paysages exceptionnels de L'Aubrac, avec en clôture de cette journée le traditionnel Aligot dans un Buron

La randonnée gourmande attendue comme chaque année par près de 200 marcheurs et amateurs de convivialités

Une sortie itinérante de quatre jours sur les monts d'Ardèche

L'incontournable randonnée de la fête de la pomme avec plus de 150 participants

2024 ne manquera pas d'apporter nombres d'animations nouvelles et Loisirs et Culture vous attend une à deux fois par semaine pour découvrir ou redécouvrir les chemins de notre beau pays.

Pour tous renseignements voir le blog de Loisirs et Culture de Lalevade Prades :

<https://loisirsetcultureslalevadeprades.blogspot.com/>



Par téléphone à
Hubert 0679968747
Alain 0620880955
Christian 0684675033



Toute l'équipe de Loisirs et Culture vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2024

LE MOT DES ASSOCIATIONS

USPHC (Union sportive Portes des Hautes Cévennes) :

Fin d'année signifie trêve pour nos footballeurs et dirigeants. Les résultats sont ce qu'ils sont avec des hauts et des bas mais, Toujours une bonne ambiance au sein du club, nous avons la chance d'avoir des jeunes respectueux, des adolescents avec la tête sur les épaules et des seniors toujours très proches des membres du bureau et responsable d'équipe.

L'ensemble du club souhaite à vous tous une excellente année 2024. ⚽



"La P'tite Bulle décolle vers 2024"



Voici 9 mois que le café associatif de Déambull a ouvert ses portes à Prades, dans la salle voûtée, en dessous de la mairie. Cet endroit convivial ouvert à toutes et tous, petits et grands, adhérents ou non, se veut être une bulle de chaleur et de rencontres autour d'ateliers culturels, de loisirs et d'échanges.

Une réunion de programmation ouvert à tous a eu lieu le 16 Novembre et 18 participants ont pu donner leurs idées, leurs envies pour faire vivre le lieu. Voici donc quelques ateliers qui se dérouleront de façon régulière ou ponctuel à La P'tite Bulle grâce à des bénévoles, salariés de Déambull ou intervenants extérieurs:

Animations autour des contes (un samedi par mois), atelier partagé autour du crochet/tricot (chaque vendredi à 15h), balade photographique (un samedi par mois), brunch sucré/salé (chaque dernier dimanche du mois), atelier d'écriture, atelier low tech, soirée jeux, ateliers parents/enfants, bricolage, etc... Il va y avoir tellement de belles activités en 2024 que nous vous invitons chaque mois à passer prendre le programme ou à nous suivre sur la page Facebook ou Instagram " La P'tite Bulle" ! Pour toutes infos complémentaires demabull@yahoo.fr ou 04/75/38/51/19.

Ce lieu est le votre ! Venez le découvrir seul ou en famille. Vous trouverez sur place des livres, jeux, coloriages, journaux et surtout de la bonne humeur et du partage !

La P'tite Bulle et toute l'équipe de Déambull vous souhaite une belle année 2024 remplies de rencontres et de moments joyeux.



L'AMICALE LAIQUE DE PRADES

L'année scolaire 2023/2024 a démarré avec un renouvellement quasi complet du bureau de l'amicale laïque de l'école publique. Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulé le 2 Octobre 2023, le nouveau bureau est composé de 6 parents seulement : il se compose d'un président David Doize, de 2 co-trésorières Charlene Durand et Natacha Mirabel et de 3 co-secrétaires Lucile Delsol, Barbara Govin et Théophile Déjardin.

Une année pleine d'événements passés : comme la vente de crêpes à la fête de la pomme en octobre, des goûters proposés aux enfants avant chaque vacance, un marché de Noël en Décembre et des commandes d'objets personnalisés avec les photos des enfants.

A venir, une soirée tropicale le samedi 10 Février à l'espace culturel et la kermesse de fin d'année le samedi 22 Juin.

Malheureusement, au vu du nombre restreint de parents impliqués dans le bureau cette année, tous ces rendez-vous ne seront réalisés qu'avec le soutien de tous les parents.

Tout le bureau de l'amicale remercie d'ores et déjà tous les partenaires, associations et familles pour leur soutien, leur temps et leur énergie au cours de cette année qui permettra de financer des projets scolaires enrichissants pour tous les enfants de l'école de Prades.

A bientôt



LE MOT DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES ET INITIATIVES PRADOIS:

Chères Pradoises et Pradois ,
le comité des fêtes et initiatives Pradois a annulé à grands regrets la dégustation annuelle des huîtres au mois de décembre ainsi que le projet de réveillonner tous ensemble en raison de tarifs trop élevés des denrées alimentaires nécessaires au bon déroulement des festivités.

Par contre sont organisés :

Le 17/02/2024 un concours de coinche pour la première fois qui se déroulera à la salle des fêtes.

- Inscription à 20h - Tirage des équipes a 20h30

Le 17/03/2024 Cette année en même temps vide grenier du printemps de 14h à 18, au environ de 15h concours de pâtisseries et desserts très appréciés des gourmands et des concurrents venus nombreux cette année.

Les 17 et 18 /05/2024 la troisième édition de notre Foire au fromages avec toujours plus de producteurs . Nous vous remercions d'avoir participé aux festivités de cet été et de cet automne.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024

La présidente Madame Gilbert Nicole



ENSEMBLE ET SOLIDAIRES-unrpa-club de Lalevade-Prades

Le but de l'association est de rompre l'isolement par des activités conviviales et d'apporter toute l'aide nécessaire pour garantir l'autonomie des personnes âgées dans leur vie quotidienne, dans la réalisation des démarches administratives et de santé.

Les adhérents se réunissent tous les lundis de 14h à 17h à la salle thématique de Lalevade pour des après-midis détentés avec jeux de société, belote, activités artistiques (broderie, tricot, crochet, peinture...) ou tout simplement discuter autour d'un café et ils ont pu apprécier la nouvelle activité " marche douce" tous les jeudis à 14 heures. Notre association organisera en 2024, un loto le 24 mars, un repas champêtre à la clape en juillet, un petit loto suivi d'une rôtie de châtaignes entre adhérents en novembre et un repas de fin d'année en décembre. L'assemblée générale aura lieu le lundi 22 janvier à 14H30 à la salle thématique, place de la gare à Lalevade.

On est sénior à cinquante ans aujourd'hui et nous accueillons tout le monde, car nous avons besoin de sang neuf et d'idées nouvelles.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

Club de l'amitié pradois

2023 s'achève.

Le club a pu maintenir ses activités habituelles : jeux de boules et coinche, le mercredi et atelier d'activités manuelles , le vendredi.

Les animations annuelles ont été maintenues : goûter salé,,sucré, rôtie de châtaignes et goûter de Noël.

L'atelier a travaillé le "diamants point" et réalisé de beaux tableaux. L'atelier a participé au marché de Noël de Prades.

Le 20 décembre a rassemblé l'ensemble des adhérents autour de friandises, de clémentines et de la traditionnelle bûche. Tous se sont séparés en promettant de se revoir à la rentrée le 3 janvier 2024.



Bonne et heureuse année



Club de gymnastique de Prades

Le club de gym Prades Fitness vous accueille avec son dynamisme et sa bonne ambiance pour maintenir et préserver votre forme physique.
À Prades espace culturel

Lundi : 9h30 – 10h30 STRETCHING ET GYM DOUCE
Mardi : 19h–20h TECHNIQUE CARDIO, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, PILATE, YOGA
Jeudi : 9h30 – 10h30 STRETCHING ET GYM DOUCE
Jeudi:19h–20h TECHNIQUE CARDIO, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, STEP



Au programme pour l'année 2024

- 10/02/2024 soirée tropicale organisée par l'amicale laïque salle des fêtes
- 17/02/2024 concours de coinche 20h -organisé par le comité d animations pradoises salle des fêtes
- 17/03/2024 vide grenier du printemps organisé par le comité d'animations pradoises - 14h-18h
- 17/03/2024 concours de pâtisseries et desserts organisé par le comité d'animations pradoises - 15h
- 17 et 18/05 2024 Foire aux fromages organisée par le comité d'animations pradoises
- 31/05 et 01/06/2024 spectacle " fil rouge" par la Cie Pas à Pas - salle des fêtes
- 22/06/2024 kermesse de l'école organisée par l'amicale laïque
- 13/07/2024 Feux d'artifice et repas sur la place
- 01/08/2024 Randonnée gourmande organisée par Loisirs et culture
- 16/03/2024 " j'♥ la nature propre" opération de nettoyage de la nature organisée par l' ACCA (association de chasse pradoise)
- 27 /04/2024 Inauguration du City Park



Alain VALETTE, Maire de Prades, les Adjointes, les conseillers et le conseil municipal des jeunes sont heureux de vous souhaiter une belle année 2024